VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION
N° 2012-06-08

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 juin 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE , M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, M. Olivier COLLO (pouvoir de Mme Martine ARNAL) M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET), M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Pierre Yves-STUCKI (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Daniella TROCHU, M. Guy HEMET (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTE (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Michel COLIN, M. Philippe NOYER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Martine ARNAL (pouvoir à M. Olivier COLLO), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Roselyne LECOMTE), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Pierre Yves-STUCKI), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Frédéric BUONO, M. Erik LINQUIER, Mme Dana SOLECKI (pouvoir à M. Guy HEMET), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, M. François LAMBERT, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), M. Michael THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Pierre Yves-STUCKI

Date de convocation : 19 juin 2012
Date d'affichage de la convocation : 19 juin 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 54

N° de l'ordre du jour :

2012.06.08 : Convention particulière conclue entre l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'acquisition

de licences de Systèmes d'Information Géographique (SIG) à destination des étudiants.

❑ **M. François de MAZIERES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

L'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines propose actuellement dans le cadre de ses formations, une série de masters professionnels dans le domaine des sciences de l'environnement, du territoire et de l'économie.

Ces masters couvrent de larges champs de compétences dans des domaines aussi variés que l'économie et la gouvernance de l'environnement, l'analyse économique et la gouvernance des risques, énergie et mobilité en milieu urbain, domaines dans lesquels s'inscrit tout naturellement l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique.

Dans le cadre d'une politique de renforcement de ses partenariats avec les principaux acteurs du territoire, et avec l'objectif de proposer un enseignement de qualité aux étudiants, en adéquation avec la réalité du marché de l'emploi, l'Université équipe une salle informatique de 30 postes.

Elle sollicite conjointement Versailles Grand Parc et la communauté d'Agglomération de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines pour une participation à l'acquisition de logiciels de SIG de manière à offrir à ses étudiants une formation de qualité en géomatique en lien plus étroit avec les différents acteurs de nos intercommunalités.

Pour cela, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc s'engage à participer pour moitié à l'équipement en logiciels SIG de cette salle, pour un nombre de licences illimitées destinées aux étudiants, et ce pour un montant de 2000€ (soit 50% du montant hors taxe).

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

1) *approuve le projet de convention particulière conclue entre l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'acquisition de licences SIG à destination des étudiants ;*

2) *dit que les crédits seront inscrits au budget de Versailles Grand Parc sur la nature 204181 : « subvention d'équipement versée aux organismes publics » ;*

3) *autorise le Président ou son représentant à signer cette convention et ses actes afférents.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 54
Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services